



Arrêté préfectoral entrée en vigueur à compter du 12 octobre 2024



Arrêté portant restriction des prélèvements d'eau en cours d'eau

et nappe d'accompagnement dans le département de la Haute-Garonne

A compter du 12 octobre 2024 à 8h00

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Procedures-environnementales/Eau-et-assainissement/La-ressource-en-eau/Gestion-des-etiages/Les-arretes-prefectoraux-portant-limitation-des-prelevements-d-eau>

<https://atlasddt31.fr/etiages>